

BTS CPI

CONCEPTION DES PRODUITS INDUSTRIELS



Version du 05/05/2021

LE MÉTIER

Le ou la titulaire du BTS « Conception des produits industriels » est amené(e) à exercer son métier dans les domaines de la conception et de la définition des ensembles mécaniques, intégrés ou non dans un système pluri technique. Il ou elle travaille en collaboration avec des spécialistes des domaines de la motorisation, des automatismes, de l'énergie, des procédés de transformation... au sein d'une équipe de conception animée par un chef de projet.

C'est un(e) spécialiste de la conception détaillée des produits capable de définir complètement tout ou partie d'un produit industriel et de s'intégrer à une équipe de conception de systèmes complexes.

Concepteur(trice) des produits industriels mécaniques de tous types et relevant de tous domaines (biens de consommation pour le grand public, de systèmes d'équipement pour les entreprises), il ou elle intervient essentiellement au début de la chaîne de conception et de réalisation d'un produit (relations avec le client, conceptions préliminaire et détaillée et pré industrialisation en relation directe avec les spécialistes de production).

LES ACTIVITÉS

Au sein de son entreprise, ses activités consistent à :

- apporter une réponse technique et économique au besoin exprimé d'un client ;
- spécifier le besoin du client, concevoir et définir tout ou partie d'un produit en intégrant toutes les contraintes (techniques, énergétiques, économiques, etc.)
- participer à la validation du produit après sa réalisation ;
- encadrer des équipes ;
- collaborer avec des partenaires.

D'une manière transversale, le ou la titulaire utilise l'outil informatique à des fins de communication et de conception technique, est acteur de la politique qualité de l'entreprise, respecte et fait respecter les réglementations et participe éventuellement à des relations commerciales.

LES DÉBOUCHÉS

Selon la taille de l'entreprise, le ou la titulaire du BTS « Conception des produits industriels » exerce ses activités dans les différents services de conception des systèmes et des produits. Il ou elle intervient sous l'autorité d'un responsable de service conception ou d'un chef de projet, à toutes les étapes de conception d'un produit. Au sein des PME-PMI, il ou elle peut être plus autonome mais travaille toujours en collaboration avec les responsables de produits et de production.

Avec l'expérience, ses activités peuvent l'amener à évoluer vers différentes fonctions de l'entreprise : chargé(e) d'affaires, responsable de projets, responsable d'implantation des systèmes...

LES PERSPECTIVES

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant, il est possible de poursuivre à un niveau supérieur : Bachelor Intégration des Procédés, Licence ou école d'ingénieur à dominante mécanique comme SIGMA Clermont.



Inscription sur : www.pole-formation-auvergne.com



Pour + de détails sur la formation, rendez-vous sur notre site internet.

BTS CPI

CONCEPTION DES PRODUITS INDUSTRIELS



Version du 05/05/2021

LE PUBLIC CONCERNÉ

Après un bac S, un bac STI2D, ou un bac pro comprenant de la lecture de plans mécaniques (TRPM, MSCP, TCI, etc.). D'autres situations sont envisageables et tous les dossiers seront examinés. La pré-inscription doit s'effectuer **le plus rapidement possible** même sans entreprise d'accueil via notre site internet.

LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage Se former par l'apprentissage c'est choisir **1 métier, 1 diplôme, 1 salaire.**

L'enseignement professionnel : Mécanique théorique, Construction mécanique, Technologie, Gestion de projet, Prototypage rapide

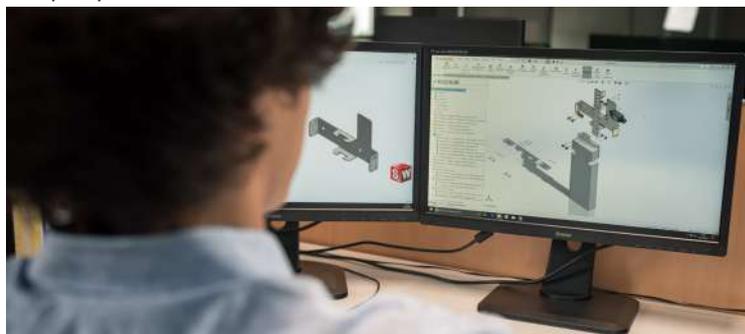
L'enseignement général : Culture générale et expression, Anglais, Économie et Gestion, Physique Chimie, Mathématiques

La durée de la formation 2 ans

Les lieux de la formation Centre de Montluçon

NOS ATOUTS

- ✚ Un Conseiller Alternance à votre disposition, dès lors que vous êtes admissible, pour vous accompagner dans votre recherche d'entreprise et vous aider dans la préparation des entretiens d'embauche.
- ✚ Un rythme d'alternance idéal pour devenir un(e) excellent(e) professionnel(le) : 15 jours en centre de formation / 15 jours en entreprise.
- ✚ Un accompagnement individuel tout au long de la formation.
- ✚ Des équipements de formation et des outils pédagogiques de hautes technologies.



LE RECRUTEMENT

Tests et entretien de motivation > décision d'admissibilité > recherche d'une entreprise > signature du contrat ou de la convention de formation.

INFOS & CONTACT

Centre de Clermont :

7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne
04 73 69 41 11
cournon@formation-industries-auvergne.fr

Centre de Montluçon :

62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines
04 70 28 23 12
montlucon@formation-industries-auvergne.fr

Nous vous accueillons **sans rendez-vous** tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Inscription sur : www.pole-formation-auvergne.com



Pour + de détails sur la formation, rendez-vous sur notre site internet.